

Covid-19 : le vaccin Moderna désormais déconseillé pour les moins de 30 ans par la Haute Autorité de santé

La Haute Autorité de santé, s'appuyant sur le nouvel avis de l'Agence européenne des médicaments et sur le rapport d'Epi-Phare confirmant le risque de myocardite et de péricardite, préconise de se passer du vaccin Moderna chez les jeunes.



Le vaccin Moderna pourrait être suspendu chez les jeunes, comme l'ont déjà décidé plusieurs pays nordiques. LP/Arnaud Journois



Par Nicolas Berrod



Le 8 novembre 2021 à 19h58, modifié le 8 novembre 2021 à 20h04

8

Trois semaines de pause, et c'est reparti ? Sans doute pas pour tout le monde. La Haute Autorité de santé (HAS) recommande ce lundi la reprise des vaccinations de rappel avec Moderna, mais elle le déconseille en tous les cas pour les moins de 30 ans. Le produit de

la biotech américaine [avait été suspendu le 15 octobre](#) en France pour les injections de rappel, suite à [l'alerte émise par plusieurs pays scandinaves](#) concernant [un possible risque accru de myocardites et de péricardites chez les plus jeunes](#).

C'est justement pour cette raison, appuyée par une étude française parue ce lundi, que la HAS déconseille désormais totalement Moderna chez les moins de 30 ans. Le risque de myocardite et de péricardite apparaît particulièrement élevé après la deuxième dose chez les jeunes hommes de 12 à 29 ans, avec un cas hospitalisé pour 7 600 injections dans les sept jours suivant la piqûre.

À lire aussi **Vaccins Pfizer et Moderna : ce que dit l'étude française qui confirme le risque de myocardite et péricardite**

La HAS estime ainsi que seul Pfizer, l'autre vaccin à ARN messager et pour lequel le risque de complications cardiaques graves est bien moindre, doit désormais être administré aux jeunes. Les stocks disponibles permettent a priori d'assurer un tel changement de stratégie. Le ministère de la Santé n'a pas encore réagi, mais il suit généralement ce type de recommandations et il n'y a pas de raison qu'il en soit autrement cette fois-ci.

3,3 millions d'habitants vaccinés avec rappel

L'agence française donne en revanche son feu vert à une reprise des injections de rappel avec Moderna chez les plus de 30 ans. Elle s'appuie notamment sur un avis favorable de l'Agence européenne des médicaments (EMA), [rendu lundi 25 octobre](#). « Une troisième dose administrée 6 à 8 mois après la deuxième dose a entraîné une augmentation des taux d'anticorps chez les adultes dont les taux d'anticorps diminuaient », avait justifié l'EMA. « Le risque de maladies cardiaques inflammatoires ou d'autres effets secondaires très rares après un rappel est soigneusement surveillé », avait-elle ajouté, précisant qu'elle continuera d'examiner « toutes les données sur la sécurité et l'efficacité du vaccin Moderna ».

À lire aussi **Stéphane Bancel, patron de Moderna : «Il faut vacciner les jeunes enfants»**

Hormis Moderna, Pfizer peut également être utilisé pour les doses de rappel chez les plus de 30 ans en France. À ce jour 3,6 millions d'habitants en ont reçu une. Ce qui représente moins d'un habitant éligible - c'est-à-dire ayant reçu sa dernière injection au moins six mois plus tôt - sur deux. Une couverture vaccinale jugée insuffisante par le gouvernement, qui multiplie les « appels au rappel ». Et qui pourrait inciter Emmanuel Macron [à faire de nouvelles annonces lors de son allocution, ce mardi soir.](#)

Dans la rubrique Société

«Les choses se sont passées plus vite que prévu» : le Danemark va réintroduire le passe sanitaire deux mois après l'avoir supprimé

Sénat : une pétition pour réglementer la chasse passe le cap des 75000 signatures

Abonnés «Je ne fais pas partie des catholiques béni-oui-oui», prévient Marie Derain, chargée d'instruire les demandes des victimes de l'Église

[VOIR LES COMMENTAIRES](#)

Société

Abonnés **«Je ne fais pas partie des catholiques béni-oui-oui», prévient Marie Derain, chargée d'instruire les demandes des victimes de l'Église**





Abonnés **Abus sexuels : reconnaissance de responsabilité, indemnisation des victimes... l'Église donne des gages**

Abonnés **Pédocriminalité dans l'Église : comment seront indemnisées les victimes**

«Les choses se sont passées plus vite que prévu» : le Danemark va réintroduire le passe sanitaire deux mois après l'avoir supprimé